

# LYON UNIVERSITAIRE

## UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : { Un An..... 7 fr.  
Six Mois..... 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

### UN LYONNAIS POÈTE ROMANTIQUE

BARTHÉLEMY TISSEUR (1812-1845)  
(SUITE)

#### IV

##### L'ŒUVRE POÉTIQUE

Toi, tu sais qu'avant tout la sainte poésie, Git aux sources du cœur : que seulement alors Elle n'est pas un rêve, oisive fantaisie, Mais bien l'être complet dans son âme et son corps.

BARTH. TISSEUR, (Poésie, p. 132.)

Nous possédons de Barthélemy trente-trois pièces de vers, recueillies par ses frères. D'après les quelques citations faites plus haut, il est aisé de voir quelle est son originalité, quels sont les caractères de ses vers et de ses thèmes préférés.

Son originalité réside dans sa sincérité, dans l'absence de modèles trop fidèlement imités, dans un sentiment de l'infini bien particulier. Cette sincérité lui a fait éviter le raffiné, le bizarre, l'outré et le grotesque, la superstition de la phrase et la maladie du mot : ces vers peuvent être des œuvres d'art ; mais ce sont avant tout des œuvres de passion. Cet accent personnel empêche l'imitation d'un modèle. Tout poète débutant se met à la remorque du grand poète à la mode. Pour Barthélemy, rien de semblable ; il éprouve des sentiments violents, il les exprime en vers, mais il ne s'enquiert pas de savoir comment tel grand poète aurait parlé, s'il eût été à sa propre place. A côté de sa passion dévorante, Barthélemy présente une originalité supérieure ; c'est une manière particulière d'éprouver et d'exprimer ce sentiment de l'infini, qu'on a tout à tour appelé mal du siècle, maladie de l'idéal. Ce nostalgique place toujours sa passion éphémère dans le cadre de l'éternel et du divin.

Ces qualités ne font pas prévoir un ciseleur de vers, comme un Soulyou ou un Jean Tisseur. En effet, tout en observant les règles de la versification, Barthélemy n'y attache pas plus d'importance qu'il ne sied. Loin de faire de la rime le point de départ de toute poésie, comme le veut Banville, il pense, avec le vieux Boileau, que la rime doit être subordonnée à la pensée. Son frère Elois nous a même appris qu'il n'avait jamais possédé un dictionnaire de rimes. Il s'affranchit parfois des règles surannées des illogiques de la rime à l'œil ; dans les vers cités plus haut, il n'hésite pas à faire rimer roses avec chose.

Son vers n'est ni classique, ni romantique ; c'est sur ce point seul que le romantisme n'a pas influé sur lui. Il ne possède qu'à l'état de pure exception 40 vers à coupe romantique.

Alors, soit que je croie au ciel ou que j'en doute.

Au demeurant, son vers est classique, ni échevelé, ni ridicule et ne vit jamais au trait.

Son vocabulaire est peu abondant ; il emploie les mots d'un commun usage, dont la combinaison imprévue éveille des images nouvelles ou des sentiments profonds. Il n'admet l'épithète que lorsqu'elle exprime un rapport avec le monde moral ; aussi chez lui pas de descriptions aussi fortes qu'inutiles dans lesquelles s'oublient parfois les plus grands écrivains.

Avec ces moyens simples, Barthélemy a écrit des vers bien rythmés. Ses vers sont excellemment de la musique.

O cette heure charmante et triste des fantômes, Puisque j'ai dans mon sein tout un Eden de fleurs, etc.

Si Sainte-Beuve a écrit avec raison : « Les vers amis de la mémoire sont seuls des vers », notre poète en a écrit un assez grand nombre.

Il possédait aussi la seconde qualité du vrai poète : le don de trouver des images nouvelles. Nous rencontrons bien chez lui quelques clichés : âme

ravie, vie accomplie, mais en le lisant on pourrait faire une ample moisson de métaphores non encore trouvées, et en ce sens il fut un vrai poète, un trouvère celui qui trouve du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

Les sujets traités par Barthélemy rentrent dans ce que Brunetière a appelé les vrais thèmes lyriques : ce sont ceux qui comportent sur une même donnée, très générale, autant de variations qu'il y a de sensibilité pour en être diversement affectés. C'est l'amour ; c'est la nature ; c'est la mort. Barthélemy a surtout parlé du premier et du troisième ; il convient d'y ajouter un thème secondaire : l'amitié.

L'amour ! nous avons vu la conception qu'il s'en fait. Ce n'est ni l'échange de deux fantaisies, ni le dur tyran des hommes et des dieux. Ce serait plutôt, nous l'avons dit, la théorie de Lamartine. L'amour, c'est Dieu rendu sensible au cœur. Mais il faut reconnaître que Barthélemy a fait entendre des accents personnels. Il lui est même arrivé de faire avant l'auteur lui-même, le fameux sonnet d'Arvers. C'est la poésie intitulée : *A une voyageuse inconnue* (1). Ce sont des vers improvisés sur un bateau à vapeur. Il rencontre une femme qu'il croit avoir déjà vue dans un monde antérieur, et voilà une série de réflexions. Ils font un voyage plus long que celui de ce soir, le voyage de la vie... Ils ne se reverront plus, Mais...

Je vous aurai bénie, ô belle voyageuse Apparue un instant, disparue à jamais, Que je n'avais pas vue et que déjà j'aimais. [se ?] J'aurais dit bien souvent : « Seigneur, est-elle heureuse-Car je voudrais mourir, mourir pour vous, Madame, Sans que le ciel jamais vous en apprenne rien.

Voici un autre thème : *la Mort*, si semblable d'apparence, et en réalité, selon les temps, selon les lieux, selon les hommes, si différente. Barthélemy la voit tantôt comme une réalité hideuse, tantôt comme l'apothéose finale. Comme Baudelaire, il voit et peint « la verdure maternelle des décompositions, la phosphorescence de la pourriture ». Dans *les Funérailles de Shelley*, nous voyons Byron apostrophant la nature et félicitant Shelley (noyé comme on sait au bord de la mer) d'avoir comme sépulture l'eau, le plus noble élément ; il s'écrie :

Ces convives hideux qui se soient de chair Ne boiront pas la pourriture.

Comme Victor Hugo, dans l'épôlée du ver, il voudrait retrancher pour Byron

Ce jour où mille vers, héritiers de ma vie, Dépeçeront mon corps dans leur royale orgie, Ce moi qui n'aura plus de nom.

Il faut noter que les vers de Barthélemy sont chronologiquement antérieurs à ceux des auteurs que nous venons de citer.

*L'Amitié* tint une grande place dans la vie et dans les vers de notre poète. Dans la pièce à la mémoire de Claude Monitz, étudiant lyonnais, mort subitement à Paris en 1837, il célèbre les qualités du défunt : âme noble et haute, grand cœur (2). Il plaint la mère, veuve en sa maison et toujours inconsolée. Avec Laprade, Barthélemy pratique des échanges de bons procédés et de beaux vers. Et son recueil de poésies se termine ainsi :

Ami, ne croyez pas que, si la bouche est close, Le cœur aussi se taise et devienne muet. On peut s'aimer beaucoup et ne pas se le dire.

Fernand ROBERT.

(1) Op. cit., 63.  
(2) Cf. *Les Stances à la Malibran*, de Musset.

### MEMORIO CONFÉRENCES, COURS PUBLICS EXCURSIONS

#### PALAIS DU COMMERCE

Le lundi 27 juin, à 8 heures du soir (rez-de-chaussée du pavillon sud-est), M. le docteur Navarre : Hygiène et climatologie.

Le mardi 28 juin, mercredi 29 juin et vendredi 1<sup>er</sup> juillet, à 9 h. du soir (rez-de-chaussée sud-est), M. Bénali-Fékar : Cours de langue arabe.

Le mardi 28 juin et le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, à 8 heures du soir (rez-de-chaussée sud-est), M. Zimmermann : Cours d'histoire et de géographie.

Le mardi 28 juin, à 9 heures du soir (rez-de-chaussée sud-est), M. Brouillet : Economie et législation.

Le mercredi 29 juin, à 8 heures du soir (rez-de-chaussée sud-est), M. Vanev : Cultures et productions coloniales.

Le jeudi 30 juin, à 8 h. 30 (rez-de-chaussée sud-est), M. Courant : Mœurs et coutumes d'Extrême-Orient.

#### LYCEE AMPERE

Le mardi 28 juin et le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, à 8 h. du soir, M. Courant : Cours de langue chinoise.

### CONCOURS DE L'INTERNAT

Le concours d'internat des hôpitaux de Lyon s'est terminé mardi dernier.

Ont été reçus internes : MM. Dufour, Joseph Martin (ex-æquo), Langeron, Pillon, Santy et Berthoye (ex-æquo), Favre et Mangini (ex-æquo), Mlle Mourret, MM. Renot, Rey et Loacq (ex-æquo), Alloin, Convert et Kochev (ex-æquo), Payot.

C'est à M. Dufour qu'a été remise la trosse d'honneur Bonnet.

Ont été reçus internes suppléants : MM. Bardin, Perret, Branche, Marcel Durand, Montibert, Sigaud, Badolle, A. Bocca, Bouget, Eparvier, Agrot, Chevalier, Lançon, Girard, Boivier, Bonnet, Masson, Gillet, Greffier, Pernot, Tracq, Brette, Conrozier, Paul Durand, Marchand.

Le jury, que présidait M. Caillemer, président du conseil d'administration des Hospices était composé de MM. les docteurs Devic, Lyonnet, Bonnet, Lesieur, médecins des hôpitaux ; Delors, Vignard, chirurgiens, et Commandeur, médecin accoucheur.

### École « La Martinière »

École « La Martinière ». — Ecole des sciences et arts industriels. — Année scolaire 1910-1911.

#### EXAMENS

Les examens d'entrée, pour l'année scolaire 1910-1911, comprendront deux sessions : l'une au début de juillet, l'autre à la fin du mois de septembre.

Les candidats peuvent se présenter, à leur choix, à l'une ou à l'autre des deux sessions ; en cas d'échec à la première session, ils peuvent se représenter à la seconde session. Un cours de vacances, facultatif et gratuit, sera organisé, comme les années précédentes, pendant les mois d'août et de septembre ; les élèves du cours de vacances concourront avec les candidats de la seconde session.

Une première liste d'admission sera publiée après la session d'août. La liste des candidats admis à la seconde session paraîtra immédiatement avant la rentrée. Les deux listes réunies formeront l'effectif total des élèves nouveaux admis à suivre les cours pendant l'année 1910-1911.

Pour la première session, les candidats devront se faire inscrire jusqu'au 30 juin, délai de rigueur.

Pour la deuxième session, les ins-

criptions auront lieu du 15 au 25 septembre, délai de rigueur.

Les inscriptions seront reçues, dans les délais précités, au secrétariat de l'École, rue des Augustins, 9, tous les jours, dimanche et jeudi exceptés, de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 5 heures du soir.

Au moment de leur inscription, les candidats devront indiquer s'ils concourent pour entrer en première, en deuxième, en troisième, en quatrième année, section industrielle, ou en quatrième année, section commerciale.

La date exacte des examens sera indiquée aux candidats au moment de leur inscription.

Les inscriptions devront être faites par les parents ou par un correspondant dûment accrédité par eux.

Les pièces exigées pour l'inscription sont :

1° Une demande signée par les parents ;

2° Un bulletin de naissance constatant que les candidats auront, pour la première année, douze ans révolus ; pour la deuxième année, treize ans révolus, etc., le 1<sup>er</sup> octobre 1910 ;

3° Un certificat de vaccine ;

4° Un certificat de l'école précédemment fréquentée.

Les examens d'entrée comprendront, pour tous les candidats : 1° une composition d'orthographe et d'écriture ; 2° une composition de mathématiques (problèmes), et, pour les candidats à la deuxième, troisième et quatrième années, des interrogations orales.

La composition de mathématiques portera :

Pour les candidats à la première année, sur l'arithmétique (nombres entiers et fractions, système métrique) ;

Pour les candidats à la deuxième année, sur l'arithmétique (fractions, proportions, racine carrée) et sur les éléments du calcul algébrique ;

Pour les candidats à la troisième année, sur l'algèbre (équations du 1<sup>er</sup> degré et du 2<sup>e</sup> degré, logarithmes) et sur la géométrie plane ;

Pour les candidats à la quatrième année, section industrielle, sur l'algèbre (équations du 2<sup>e</sup> degré et applications), sur la géométrie dans l'espace, la trigonométrie et la géométrie descriptive ;

Pour les candidats à la quatrième année, section commerciale, sur l'arithmétique (proportions, logarithmes, intérêts).

Les interrogations orales porteront, pour tous les candidats, sur le programme de la composition de mathématiques, et, en plus :

Pour les candidats à la troisième année, sur la physique (pesanteur et hydrostatique) ;

Pour les candidats à la quatrième année, section industrielle, sur la physique (chaleur, optique) et la chimie (métallurgie) ;

Pour les candidats à la quatrième année, section commerciale, sur l'anglais et la comptabilité.

### Une soirée littéraire italienne

Nous avons maintes fois signalé les efforts du professeur Mignon pour répandre et faire aimer à Lyon la langue italienne. Dans cette œuvre de diffusion, signalons aussi la conférence que M. Carlo Rapetti, professeur d'italien, donna vendredi dernier, 28, rue Pierre-Corneille. Le conférencier a parlé de « l'expédition des Mille » et les nombreuses personnes venues pour l'entendre ont pris un véritable plaisir à cette audition italienne. D'ailleurs, les applaudissements ne lui ont pas été ménagés et les braves de l'auditoire sont le plus sûr garant de l'intérêt qu'un certain public lyonnais ami des choses de l'art, prend à toute tentative de vulgarisation littéraire.

Remarqué dans l'auditoire M. le consul général d'Italie, ainsi que sa famille, qui avait bien voulu honorer de sa présence cette soirée italienne.

### LES THÉORIES INDIVIDUALISTES dans la philosophie chinoise (1)

« La notion de sainteté ne se laisse pas extirper aussi facilement que beaucoup semblent le croire, qui se refusent à employer encore ce mot « impropre ». A quelque point de vue qu'on se mette pour m'accuser d'égoïsme, ce reproche sous entend toujours que l'on a en vue quelque chose d'autre que moi-même, que je devrais estimer plus important que tout le reste, bref, quelque chose en quoi je devrais chercher mon véritable salut, c'est-à-dire quelque chose de saint, de sacré, que ce sacré-saint soit d'ailleurs si humain que l'on voudra, cela ne lui enlève rien de son caractère et fait tout au plus de ce sacré supra-terrestre un sacré terrestre, de ce sacré divin un sacré humain. (2) » Ces quelques lignes de Max Stirner, disciple très probablement sans le savoir, d'après M<sup>r</sup> David, d'un philosophe chinois, d'ailleurs encore peu connu chez nous, suffiraient en tout cas, d'après moi, pour retracer toute l'évolution accomplie de Khoung-Tse à Yang-Tchou, en passant par Meh-Ti, l'apôtre de la solidarité précédemment présentée par le même auteur au public français. Certes, Khoung-Tse et Meh-Ti n'ont jamais passé pour s'être égarés d'abstractions ou perdus dans l'orgueil des spéculations philosophiques ; ce ne furent ni des piétistes ni des quietistes, mais des penseurs de ferme raison. Rien dans leur enseignement qui ne cadre admirablement avec les habitudes et les tendances essentiellement matérialistes des hommes de l'Empire du Milieu.

Ainsi que M<sup>r</sup> David nous l'avait fortement montré dans son premier ouvrage (3), l'amour prêché par Meh-Ti n'emprunte ses mobiles et ses arguments ni à la sentimentalité ni à des considérations philosophiques, « il n'a rien d'héroïque ». Avec lui la piété filiale, l'amour paternel et fraternel deviennent « choses concrètes ». Le but de la société humaine est la conservation de l'association entre les hommes qui doit devenir, en vertu de l'entraide mutuelle plus complète et plus intime de jour en jour, de façon à s'étendre à l'humanité tout entière. Tous les préceptes de l'enseignement confucéen tendent à une fin d'ordre social. L'homme n'existe que dans l'ensemble — il n'est pas un empire dans un empire, mais une partie dans un tout — et la liberté et la volonté individuelles doivent être subordonnées au bien idéal de la cité qui est seule capable, comme maîtresse de toutes les énergies particulières, de maintenir et d'assurer l'ordre général et l'autorité nécessaire. A première vue, on ne voit guère en quoi la doctrine de Yang-Tchou (4) se différencierait si notablement de celle de ses prédécesseurs, en son point de départ tout au moins. Lorsqu'il dit, en effet, par exemple : « L'homme est l'image du Ciel et de la Terre : il porte en soi les cinq principes (l'humanité, la justice, l'amour de l'ordre, la droiture ou sincérité) — les vertus cardinales du confucéisme — nul doute, comme l'explique son moderne commentateur, qu'il n'incline à

croire que les mouvements divers auxquels nous porte notre instinct soient coordonnés dans l'ordre universel. Le lien unissant tous les êtres et tous les éléments de l'univers, la circulation en eux de la vie et de la substance sont autant de théories qui ont pénétré les philosophies orientales (hindoues et chinoises). Yang-Tchou les a développées aussi à l'exemple de ses devanciers Lao-Tse notamment. Cette doctrine panthéistique — on comprendra bientôt la portée de ma parenthèse — repose sur l'idée d'une substance unique, nécessairement éternelle puisqu'aucun acte ne saurait lui avoir donné la vie ni aucune ne lui donnera jamais la mort et elle embrasse nécessairement tout ce qui est, puisqu'elle est seule quelque chose de réel. Voici du reste un passage suffisamment significatif de notre auteur : « Celui qui considère comme une propriété commune le corps appartenant à l'univers et les éléments de l'univers est un homme parfait, ayant atteint le plus haut de degré de perfection. La possession d'un corps ou des éléments extérieurs indispensables pour le faire subsister serait l'accaparement contraire aux lois normales d'un corps appartenant à l'univers ou d'éléments appartenant à l'univers. C'est ce que veulent les insensés. M<sup>r</sup> Alexandra David explique avec beaucoup de justesse, semble-t-il, p. 97-98, que « ces théories sur l'identité de la substance composant les êtres ont dans la pratique écarté l'idée de fraternité entre humains que nous considérons comme le summum de la moralité sociale. Le maître bouddhiste ou védantiste, fait-elle observer, ne dira pas à ses disciples : « Vous êtes frères, mais vous êtes le même être. » Le grand sujet de méditation des sages et des esprits religieux dans l'Inde et en Extrême-Orient est cette identité avec ce qui les entoure : Je suis ce caillou, cet arbre, cet homme qui passe. Je suis la vague qui se brise à mes pieds, le nuage qui passe dans le ciel, l'étoile qui scintille dans les lointains infinis. Je suis l'être unique, la substance Universelle, Brahma, Adi-Bouddha, Tao ou Tai-Ki, quel que soit le nom que lui prête la philatéologie des écoles diverses ». Tel est dans cette notion de l'unité des êtres le point de départ commun aux uns et aux autres et qui nous expliquera plus particulièrement la position prise par Yang-Tchou. Dépassant la doctrine déjà très avancée de l'utilité bien comprise et de l'intérêt général qui s'exprimait dans la philosophie de Meh-Ti sous la forme : « Aimez-vous les uns les autres pour votre mutuel avantage », excluant ainsi tout sentiment abstrait s'exerçant envers le prochain par amour de Dieu, Yang-Tchou semble se demander si cet homme n'est pas un nouvel être chimérique créé de toutes pièces par l'imagination qui le formerait en séparant de l'individu certains attributs.

(1) Le monde extérieur, dit M<sup>r</sup> David, il n'en a conscience que par rapport à lui et lorsque sa conscience s'étendra avec elle, l'univers complètera pour lui. Quelque soit cet univers infini qui l'environne, pratiquement il est à lui-même son centre et sa fin unique », p. 13 et 14. Rien n'est, pour moi, au-dessus de moi. Ou encore L'homme est un fantôme qui n'a de réalité qu'en moi et par moi. M<sup>r</sup> David estime que ces déclarations de Stirner suffiraient à résumer tout un aspect de la doctrine de Yang-Tchou. L'homme n'a aucune réalité, dirait-il bien avant Stirner, tout ce qu'on lui attribue est un vol fait à l'individu ; peu importe que vous fondiez ma moralité et mon droit et que vous régliez mes relations avec le monde des choses et des hommes sur une volonté divine révélée ou sur l'essence de l'homme ; toujours vous me courbez sous le joug étranger d'une puissance extérieure, vous humiliez ma volonté aux pieds d'une sainteté quel-

(2) Alexandra David, *Yang-Tchou*, Paris, Giard et Brière, 1909, in-12, 150 p.

(3) *L'Unique et sa propriété* (Der Einzige und sein Eigentum), trad. Reclaire.

(4) *Le Philosophe Meh-Ti et l'Idée de solidarité*, Londres et Paris, 1907. Voyez mon article : « Un socialiste chinois », in *Revue des Idées*, 15 avril 1909 et un autre compte-rendu que j'ai fait de ce livre dans la *Revue des études ethnographiques et sociologiques*, mai-juin de la même année.

(5) Yang-Tchou semble avoir vécu vers le 6<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Mais nous ne possédons aucun ouvrage ou fragment d'ouvrage qui puisse être attribué directement, soit à Yang-Tchou, soit à l'un de ses disciples immédiats. Toutes les théories attribuées à Yang-Tchou nous ont été conservées par un philosophe de l'école taoïste, Lieh-Tse, p. 5.

conque, vous me proposez comme un devoir, une vocation, un idéal sacré et cet esprit, cette raison et cette vérité qui ne sont en réalité que mes instruments ». Et sans doute Yang-Tchou considère le monde comme un vaste spectacle auquel il convient de s'intéresser, mais sans le prendre plus qu'il n'importe au sérieux, car il voit dans la vie non une tâche à remplir, mais plutôt un acte ou mieux un fait naturel qu'il faut étudier sous toutes ses formes multiples sans se donner, comme le voulait Nietzsche, le tort d'y soupçonner une énigme et encore moins le ridicule de prétendre changer les hommes. — « L'homme n'a pas à faire des lois, mais à découvrir la loi naturelle de l'évolution des êtres, la loi en vertu de laquelle ils existent sous leurs formes actuelles avec leurs sens, leurs facultés, leurs besoins actuels. La loi intime de chaque être est dérivée de la loi générale de l'univers, elle en est un épisode ; que chacun remplisse donc en paix le rôle qu'elle lui applique, p. 83. »

(A suivre.) E. BURLE.

## Chronique Littéraire

M. Josephin Peladan publie, chez l'éditeur Sansot, un petit volume : *De l'Androgynie*, théorie plastique, qui est des plus curieux. On a beaucoup écrit sur l'histoire de la Beauté et sur les diverses façons dont celle-ci se révèle et on a célébré à la fois les vierges, les saintes et les courtisanes.

M. Peladan, sans remonter les chemins battus où s'est employée la critique, consacre à la Beauté dans les siècles et l'Androgynie des pages dans lesquelles se retrouve le style pittoresque d'Istar.

M. Emile Faguet, chez Sansot également, continue la série de l'étude des « dix commandements ».

Nous avons parlé de l'Amour et de l'Amitié. Aujourd'hui il publie un petit volume sur l'Amour de Soi (Tu t'aimeras toi-même). M. Faguet considère qu'il est utile que l'homme s'aime lui-même pour aimer les autres et par conséquent la vie qui l'entoure. Comment devons-nous nous aimer ? Ecoutez M. Faguet :

« Le culte du moi est haïssable, la culture du moi est à recommander avec instance. Non pas que la culture du moi aille jamais sans quelque peu de culte ; mais encore le culte sans culture est idolâtrie et la culture à peu près sans culte est moitié confiance, moitié défiance ; moitié confiance en ce qu'on peut être, il faut se cultiver par amour, respect et confiance en soi-même. »

Et M. Faguet cherchant à mieux expliquer, à mieux définir, à mieux pratiquer le « connais-toi toi-même » de l'antiquité, écrit :

« Il faut savoir vers quelles choses nous tendons, de quelles choses nous nous écartons, à quels hommes nous ressemblons, de quels hommes nous différons, car tout cela, étant nos frontières, est notre définition. » Et conclusion de cette page et d'autres de l'Amour de soi, il ne faut pas demander aux autres une morale toute faite que l'on insérera en soi comme une armature, ce qui du reste ne réussirait qu'à nous pétrifier ; mais se créer soi-même comme être moral vivant, en se connaissant, pour diriger ce que l'on est vers ce qu'on doit être. »

M. J.-H. Rosny, en quelques mots fort justes, salue le nouveau talent qui classe parmi les meilleurs écrivains de l'idéal et les bons poètes de l'heure présente, M. Jean-Marie Mestrallet : « C'est le rêve d'abord, ensuite ce sera le chant. L'étoile vue de loin, la petite lumière tremblante ne suffit bientôt plus aux extases de l'homme. Il lui faut la vision plus précise de la planète, de la nébuleuse en formation. »

Et c'est nous décrire, en de beaux vers, la « vie du ciel », à nous dire ce que son inspiration ardente voit et sent dans l'Espace que M. Jean-Marie Mestrallet a mis toute la force d'une pensée et la très réelle valeur de son talent poétique. M. Rosny a raison, à mon sens, de dire que le livre de M. Mestrallet est une innovation parce qu'il met le langage poétique au service de la science et la fait avec les accessoires et trouve « les expressions vierges pour des motifs inexplorés ».

Dans l'Espace, par ces temps d'aviation, plaira à tous, poètes et hommes volants...

Parait chez Fasquelle *Trois Amies de Châteaubriand*, d'André Beaunier. C'est un livre d'histoire, traité selon les rigoureuses méthodes de la critique la plus attentive ; et c'est un roman, c'est un recueil de comédies d'amour dont le héros est le tendre et frivole René.

Les belles aventures et dans lesquelles sont engagés les cœurs les plus ardents d'une époque admirable ! Et voici Pauline de Méritens, et, au second plan, Delphine de Custine, Nathalie de Noailles, la mystérieuse et ravissante Mme de C..., etc., gracieuses et touchantes héroïnes, dont les silhouettes fragiles traversèrent la vie passionnée du chœur de « Aïda » et des « Martyrs ».

Jean VERMOREL.

## Admission à l'École Polytechnique

(SUITE ET FIN)

« La statistique dressée par M. Blutel montre que, sur 3.313 candidats inscrits dans les cinq années en question, 1.543, soit près de la moitié, avaient suivi cette classe, elle ne nous apprend pas comment ces élèves sont répartis entre les quatre groupes d'ancienneté en mathématiques spéciales proprement dites. On pourrait penser que ceux qui avaient cette préparation antérieure sont relativement plus nombreux parmi les candidats n'ayant fait qu'une ou deux années de spéciales, puisqu'elle doit leur donner plus de chance d'être reçus à leur premier ou à leur second concours, et en même temps leur laisser moins de temps pour recommencer leurs mathématiques spéciales ; inversement, on peut dire que ce sont probablement ceux qui ont le plus de temps devant eux ou ceux qui sont les moins bien préparés à entrer directement en spéciales qui suivent la classe préparatoire. Admettons, faute d'autre document, que ceux qui l'ont suivie se répartissent proportionnellement entre les diverses catégories d'ancienneté en spéciales. Cette hypothèse nous conduira aux constatations suivantes :

« Sur les 312 élèves de première année de spéciales présentés en 1903, 126 avaient fait une année d'élémentaires supérieures, et en étaient déjà à leur seconde année de préparation, tandis que 176 en étaient réellement à leur première année. Si l'on admet que ces deux catégories ont ensuite fourni chaque année une proportion

de candidats reçus, continuant ou renouant, on en déduit : 1° que sur les 284 candidats restant en 1904, 122 avaient trois ans de préparation, 159 deux ans ; 2° que sur les 132 candidats restant en 1905, 57 avaient quatre ans de préparation, 75 trois ans.

« Laissons de côté le nombre, évidemment très faible, des candidats qui ont plus de quatre ans de préparation, nous en concluons qu'au total, sur 312 jeunes gens s'étant présentés à l'école polytechnique après une année de spéciales en 1903, il y aurait eu finalement :

« 81 qui auraient passé plus de trois années dans les classes préparant à l'école ;

« 116 qui auraient passé trois années ;

« 98 qui auraient passé deux années ;

« Et 17 seulement qui n'auraient passé qu'une année, c'est-à-dire auraient été reçus ou auraient renoncé après une année de spéciales, sans avoir fait d'élémentaires supérieures.

« Ces chiffres donneraient, comme moyenne, les résultats suivants :

« Sur 100 jeunes gens abordant la préparation à l'école polytechnique :

« 6 n'y consacrent qu'une année ;

« 31 y consacrent deux ans ;

« 37 y consacrent trois ans ;

« 26 y consacrent plus de trois années.

C'est là une moyenne assurément excessive. Il serait préférable à tous égards que la masse d'une promotion entrant à l'école fût constituée d'élèves ayant deux années de préparation spéciale, avec, à côté, un certain nombre de places réservées à des élèves de troisième année qu'un incident d'études (maladie, etc.) a pu retarder, et aussi à quelques élèves de première année qu'une maturité d'esprit particulière met à même d'arriver au succès après une courte préparation.

40 p. 100 après une année de préparation.

55 p. 100 après deux années de préparation.

35 p. 100 après trois années de préparation.

Telles sont, semble-t-il, les proportions qu'il serait désirable d'atteindre.

Il n'est qu'un moyen d'y parvenir, c'est d'abaisser la limite supérieure de vingt et un ans fixée par la loi de 1894. C'est le but du projet de loi.

Non pas qu'il réalise lui-même cet abaissement ; on fait observer en effet, dans l'exposé des motifs que l'école polytechnique est la seule dont les limites d'âge soient fixées par la loi, et on propose de remettre à un décret simple, comme pour les écoles des ponts et chaussées et des mines, le soin de déterminer ces conditions.

La commission de l'armée n'y fait pas obstacle. Elle observe seulement que, dans les cas visés, ce n'est pas un décret simple, mais un règlement d'administration publique qui intervient. Pour réaliser l'analogie qu'on recherche, elle propose donc de recourir à la même formalité pour l'école polytechnique.

Trois questions subsidiaires se posent à l'occasion de l'abaissement de la limite d'âge :

1° On a fait remarquer avec raison que cet abaissement pourrait pousser les candidats à entrer le plus tôt possible dans les classes de mathématiques spéciales et les détourner ainsi des études littéraires. Ce serait à coup sûr une fâcheuse conséquence. Il n'est point de forte culture générale sans l'étude des lettres, et à polytechnique comme ailleurs, cette culture générale doit être vivement encouragée. On

croit trop souvent que ses élèves, jaloux de s'enfermer dans le domaine scientifique où ils se meuvent, n'ont pour les lettres qu'indifférence. C'est une grave erreur. Les vrais amis de l'école ont toujours souhaité pour elle un recrutement qui offrît tout à la fois, avec de belles espérances scientifiques basées sur une sélection judicieuse des candidats, de précieuses réalités littéraires, fruit de fortes études passées.

Aussi la commission interministérielle était-elle allée jusqu'à proposer une solution tendant à conserver la limite actuelle de vingt et un ans pour les jeunes gens qui justifieraient s'être livrés à des études de lettres jusqu'à dix-huit ans. Solution idéalement bonne, mais d'une application trop difficile dans la réalité pour être retenue.

Peut-être atteindrait-elle le même résultat en accroissant notablement les avantages attribués soit aux candidats pourvus de l'un des certificats de la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire, sections A, B ou C, soit à ceux qui sont en possession du diplôme de bachelier avec l'une des mentions philosophie A ou B.

Toutefois, pour que le temps passé par ces derniers dans la classe de philosophie ne leur rende pas ensuite trop difficile l'entrée dans celle de mathématiques, il conviendrait d'augmenter légèrement le temps consacré en philosophie à l'enseignement des sciences. Les élèves pourraient ainsi aborder les spéciales après une seule année intermédiaire passée en élémentaires.

2° L'abaissement de la limite d'âge pose un problème au point de vue de l'accomplissement du service militaire. Actuellement, les jeunes gens refusés à l'école à limite d'âge font leurs deux années de service dès le mois d'octobre qui suit le concours, et, après accomplissement des obligations militaires, ils peuvent aborder une autre carrière.

Si la limite est abaissée à vingt ans, il s'écoulera une année entre le refus au concours et l'appel sous les drapeaux, c'est-à-dire trop peu de temps pour se tourner vers une orientation nouvelle. On avait songé à conférer aux candidats ayant poursuivi la préparation aux écoles jusqu'à limite d'âge, la faculté de devancer l'appel, sans leur imposer toutefois les conditions prévues à l'article 50 de la loi du 21 mars 1905. Mais il n'a pas paru possible à la commission de l'armée d'apporter une telle dérogation à un article important de la loi sur le recrutement.

3° Dans l'exposé des motifs il est dit que le décret convient mieux que la loi pour régler ces questions de limite d'âge, parce que « des circonstances imprévues (changement dans les programmes universitaires, diminution du nombre des candidats, nécessité d'augmenter le nombre des admissions) peuvent imposer une nouvelle modification de ces limites d'âge ».

Il ne faudrait tout de même pas que cette substitution du décret à la loi ait pour effet d'exposer les candidats à voir devant eux une limite d'âge toujours incertaine.

Il faut éviter, d'une part, les abaissements brusques qui enlèvent aux jeunes gens déjà entrés dans les classes de mathématiques spéciales les délais sur lesquels ils pouvaient légitimement compter, et, d'autre part, les relèvements également brusques qui, s'ils ne nuisent à personne, ne manqueraient pas d'être considérés comme

des mesures de circonstance destinées à favoriser les candidats.

Il conviendrait de prévoir qu'un décret modifiant la limite d'âge ne sera applicable qu'à partir du concours ouvert à la fin de la troisième année scolaire faisant suite à sa promulgation.

Il n'est pas superflu d'introduire cette clause dans la loi même.

Au vu de ces observations, la commission de l'armée a l'honneur de vous soumettre le projet de loi ci-après :

### PROJET DE LOI

Article premier. — La loi du 2 mars 1894 fixant les limites d'âge d'admission des candidats à l'école polytechnique est abrogée.

Art. 2. — Un règlement d'administration publique rendu sur le rapport du ministre de la guerre, après avis des ministres de l'instruction publique, des travaux publics, des finances et de la marine, déterminera les conditions d'âge à remplir pour se présenter aux concours d'admission à ladite école.

Art. 3. — Toutefois les dispositions de la loi du 2 mars 1894 continueront à être appliquées pour les concours antérieurs à celui qui sera ouvert pendant la troisième année scolaire ayant commencé après la publication du règlement prévu à l'article 2.

De même, les modifications apportées à ce règlement ne seront applicables qu'à partir du concours ouvert pendant la troisième année scolaire ayant commencé après leur publication.

## MM. Jules Lemaitre & Paul Deschanel à la Revue Hebdomadaire

Le dîner offert chaque année à ses collaborateurs par la *Revue Hebdomadaire* a eu lieu jeudi dernier aux Champs-Élysées. Ce fut une véritable fête littéraire, tant par le choix des orateurs qui louèrent l'œuvre réalisée par la *Revue Hebdomadaire* que par le nombre des personnalités présentes qui attestait la valeur de l'éclectisme de sa rédaction. Parmi les cent soixante convives, on remarquait :

MM. Jules Lemaitre, Paul Bourget, Paul Deschanel, Hanotaux, Jean Aicard, comte de Mun, Maurice Barrès, de l'Académie française ; MM. Charles Benoist, Gaston Bonnier, Lyon-Caen, Henri Joly, Anatole Leroy-Beaulieu, Edmond Perrier, de Foville, Bertin, de l'Institut ; MM. Thiéry, Marcel Sembat, Piou, Ferdinand Buisson, Rouleaux-Dugay, Lucien Hubert, Denys Cochin, Delafosse, Henri Cochin, députés ; Paul Doumer, Grosjean, Fournière, Xavier Reille, J. Charles-Roux, colonel Rousset ; généraux Bourelly, Cuny, Rebillot ; André Hallays, de Régner, de Nolbac, Paul Adam, Henri Bordeaux, Mgr Baudrillard, de Nion, Gaston Deschamps, pasteur Wagner, d'Avenel, Funck-Brentano, Lacour-Gayé, comte Primoli, de Pomairios, A. Emile-Sorel, Norrit, H. Chantavoine, A. Chaumeix, Maurice Dumoulin, J.-H. Rosny, Jules Bois, F. Roz, marquis de Castellane, F. Grehg, Louis Delzons, Herriot, maire de Lyon ; J. Lefèvre-Pontalis, de Witt-Guizot, docteur Marcel Labbé, A. Bessière, Ginsty, René Boylesse, S. Rochelave, commandant Renard, Marius et Ary Leblond, L. Madelin, Sangnier, Raphaël-Georges Lévy, Izoulet, baron d'Anthouard, ministre plénipotentiaire ; A. Lichtenberger, etc.

Au dessert, M. Gavoty, président du conseil d'administration de la revue, a porté la santé des invités de la *Revue Hebdomadaire*.

« La qualité et le nombre des collaborateurs attirés ou occasionnels qui viennent avec tant de bonne grâce par-

ticiper à notre fête du printemps, attestent assez, dit-il, que le cadre de la revue se prête à toutes les formes de l'activité intellectuelle. Ce large éclectisme est un de nos traditions les plus constantes. »

M. Fernand Laudet, directeur de la *Revue Hebdomadaire*, a remercié à son tour les convives.

Il rappelle la brillante série des conférences que la revue a publiées *in extenso* cette année, et après avoir exprimé toute sa reconnaissance aux conférenciers, il termine en faisant allusion à l'enquête publiée par la revue sur « la Mêle des partis ».

Par cette enquête, dit-il, la *Revue hebdomadaire* a voulu continuer de témoigner qu'elle est ouverte au loyalisme de toutes les convictions. Elle a le souci d'être vivante et qu'est-ce que la vie, la vie qui passe, sinon le courant qui reflète les rives opposées, la lumière ou les nuages du ciel dans la diversité de ses aspects ? Mais si elle ne craint pas de provoquer la discussion qui naît de la réflexion, elle cherche plus encore à donner, dans l'apaisante beauté des lettres, le repos des luttes aux adversaires et de leur ménageur sur ce terrain la surprise et la douceur fugitive de se trouver d'accord.

### Discours de MM. Jules Lemaitre et Paul Deschanel

C'est M. Jules Lemaitre qui a répondu à MM. Gavoty et Fernand Laudet. Il a prononcé un toast exquis qui fut salué d'applaudissements répétés :

Messieurs, Ce dîner est le troisième de la *Revue hebdomadaire*. Une revue qui offre à ses amis des banquets de plus en plus vastes et imposants, et qui les fait présider par Hanotaux, puis par Barrès, est évidemment une revue qui se porte très bien. Elle commence à devenir une institution.

Il y a deux ans, on vous expliquait le succès de la revue par son agrément et sa commodité. L'an dernier, on vous parlait de son excellent esprit, à la fois libre et traditionnel. Que me restait-il à dire ? Ceci d'abord. Voilà longtemps qu'on fait des conférences. On en faisait à la fin de l'Empire. Puis, j'en ai beaucoup entendu au légendaire théâtre Ballard. L'Odéon en recueillit la tradition. Sarcey régna, puis Brunetière. Mais la *Revue hebdomadaire* a certainement contribué à répandre encore davantage le goût et l'art de la conférence en reproduisant les conférences de la Société des conférences. (Pascal conseilla, messieurs, de ne pas craindre les répétitions de mots.)

Cette ingénieuse revue montre par là qu'elle connaît bien son temps. Elle a bien d'autres mérites. Elle a ses amusantes images, elle a ses substantielles rubriques, elle a ses feuillets roses. Mais je signalerai surtout une de ses vertus : elle est hospitalière. De temps en temps, assez souvent, on y voit, au bas d'un article, un nom nouveau. Elle permet l'espérance aux jeunes gens bien doués. Son directeur, je le sais, lit tous les manuscrits et avec le désir de les trouver bons. Cela est original. Et il en sera récompensé ; car, de cette manière, sa revue toujours insensiblement renouvelée, continuera d'être vivante, et toujours aimable, évitera de devenir vénérable.

Mon cher et subtil directeur, je bois de tout cœur à votre santé et à celle de la *Revue hebdomadaire*.

M. Paul Deschanel, au nom des personnalités qui collaboreront à l'enquête sur « la Mêle des partis », a clos la série des allocutions en portant le toast suivant :

Messieurs, Mon cher et illustre confrère et ami Jules Lemaitre vient, en termes trop pénétants et trop spirituels, d'exprimer les sentiments qui nous animent tous à l'égard de la *Revue hebdomadaire* et de l'homme éminent qui la dirige pour que je n'aie pas le plus vil désir de garder le silence. Mais les orateurs et les écrivains qui ont eu l'honneur, avant les

## Revendications de la Jeune Égypte

Nous sommes heureux de donner *in extenso* le texte du discours prononcé par Mohamed Farid Bey, chef du Parti National d'Égypte, samedi passé 18 courant, au Grand Amphithéâtre du Palais Saint-Pierre.

Mesdames et Messieurs, Permettez-moi tout d'abord de vous remercier tous de vous être dérangés pour venir écouter cette petite causerie que mon ami, le professeur Lambert, m'a encouragé à faire dans ce pays de science et de lumière qu'est la ville de Lyon.

Je remercie d'une manière toute particulière Monsieur le Maire du grand honneur qu'il me fait de me présenter à cet auditoire distingué d'une manière aussi aimable et dont je me sens vraiment indigne.

Je vais vous parler dans une langue qui n'est pas la mienne, Mesdames et Messieurs, mais qui m'est cependant tout aussi chère que ma langue maternelle. Je vous prie donc d'être indulgents envers moi et de me pardonner les incorrections et les imperfections qui peuvent se glisser dans mon petit discours.

Cette causerie se compose de trois parties : la première traite de l'histoire de notre mouvement social ; la deuxième, de

l'œuvre française en Égypte ; et la troisième, de l'état actuel de notre gouvernement et de nos aspirations.

### LE PARTI NATIONAL EN ÉGYPTE

Le mouvement national, Mesdames et Messieurs, ne date pas d'hier ; il a commencé vers la fin du règne d'Ismail Pacha. Après la déposition d'Ismail en 1879 et son remplacement par son fils Tewfik, le mouvement se développa, le peuple s'y intéressa, et grâce à l'aide efficace de l'armée, il aboutit à l'octroi d'une constitution pleine et entière. Le premier Parlement fut élu, se réunit et travailla à la satisfaction de tout le monde ; le pays entra alors dans une ère de prospérité et de bonheur qui faisait espérer le meilleur avenir ; mais les ennemis de l'Égypte qui la convoitaient poussèrent les chefs de l'armée, Arabi Pacha et consorts, à se mêler des affaires du Parlement, et de lui dicter ses décisions. Ces officiers, qui étaient pour la plupart des gens médiocres et sans expérience, sans instruction et par dessus tout ambitieux, se laissèrent griser par le succès et ne surent pas s'arrêter à temps en laissant le régime parlementaire suivre son cours normal. Le khédive Tewfik, de son côté, n'accepta ce régime que pour laisser passer l'orage et travailla en catimini à reprendre son pouvoir despotique. Le sultan Abdul Hamid encourageait Arabi en sous mains et faisait miroiter devant ses yeux la succession de la famille de Mehemet Ali, à laquelle il ne pardonnait jamais d'avoir fait la guerre à l'empire ottoman dans les moments les plus critiques de son histoire et d'avoir aspiré au trône d'Osman et peut-être au khalifat.

Toutes ces intrigues multiples et enchevêtrées eurent pour résultat d'avoir dévié ce beau mouvement de la voie naturelle et normale et le firent dégénérer en un pronouciamento militaire ; l'armée se révolta contre Tewfik ; celui-ci se jeta dans les bras des Anglais ; l'armée fit alors prononcer sa déchéance. L'Angleterre le protégea, la France se retira et l'armée découragée par le firman du sultan déclarant Arabi rebelle, fut battue à Kel-el-Kébir le 13 septembre 1882 et l'armée anglaise entra au Caire le lendemain. Arabi s'enfuit lâchement et le khédive Tewfik rentra dans sa capitale au milieu des troupes étrangères.

Les patriotes se recueillèrent alors, la mort dans l'âme, leur cœur saignait de voir leur pays envahi, leur souverain tombé au rang des rajahs et ses ministres sans volonté. Ils se lamentaient en silence et se réunissaient entre eux pour aviser aux moyens de servir leur pays.

Le 18 mars 1892, quelques jeunes gens se joignirent aux patriotes de la première heure. Parmi ces jeunes gens se trouvait feu Mustafa Kamel Pacha, notre ancien chef tant regretté et encore pleuré.

Il n'y avait pas à cette époque de journaux nationaux dirigés par des patriotes. Il y avait seulement « Al Ahram » dirigé par un Syrien très intelligent, feu Takla Pacha ; quelques années plus tard, on créa « Al Mokattam », dirigé par trois Syriens protestants dévoués à la politique anglaise.

Enfin, en 1889, sous le ministère Riaz, on pensa à créer un organe vraiment national pour combattre l'influence anglaise et faire contrepoids au journal « Al Mokattam ». Cheik Aly Youssef fut

alors proposé et agréé par Riaz. Ce ministre l'aida à publier un journal quotidien en langue arabe « Al Moayad », qui devint en très peu de temps le porte-voix des patriotes.

Ce journal fut accueilli avec grande joie parce qu'il remplissait une lacune et parce que le besoin s'en faisait vraiment sentir. Il fut persécuté par les Anglais et poursuivi en 1896 devant le tribunal correctionnel pour avoir divulgué le secret d'une dépêche au ministère de la guerre concernant l'expédition de Dongola. L'opinion publique s'émut en sa faveur, et lorsqu'il fut acquitté, on le porta en triomphe.

Quelques fonctionnaires furent persécutés pour avoir manifesté librement leur opinion en faveur de Cheik Aly Youssef et donné leur démission.

Lorsque Mustafa Kamel a commencé sa campagne en Europe contre l'occupation anglaise en 1895, « Al Moayad » était fier de publier ses discours dans ses colonnes, mais il les lui ferait aussitôt qu'il y avait le moindre refroidissement dans les relations de Mustafa Kamel avec son allié le khédive.

Cette politique équivoque amena Mustafa Kamel à fonder un organe qui serait sa propriété et dans lequel il serait libre de défendre ses idées. Le « Lewa » fut ainsi fondé et son premier numéro parut le 1<sup>er</sup> radaman 1317 (mars 1899). Il fut bien accueilli par la nation qu'il défendait avec la fougue de la jeunesse et la franchise du patriote, sans peur et sans ambition. « Al Lewa » se répandit aussitôt et son tirage augmenta à vue d'œil.

Ce jeune tribun continua sa campagne dans son journal et dans les journaux

d'Europe, et surtout de la France, que l'entente cordiale n'avait pas encore forcée à ménager les susceptibilités anglaises.

Mais pour démontrer son indépendance de toute sujétion au Palais et donner une preuve éclatante qu'il n'agissait qu'au nom de la nation égyptienne, il rompit avec le khédive par une lettre sensationnelle qu'il publia en septembre 1904.

Depuis lors, ses partisans ont considérablement augmenté et tous ceux qui s'éloignaient de lui parce qu'ils le croyaient inféodé au Palais et qu'il n'agissait que suivant les ordres de S. A. se joignirent à lui et devinrent les plus chaleureux de ses amis.

Le parti national existait alors virtuellement, quoiqu'il n'était pas encore organisé et avait des amis dans le moindre hameau de l'Égypte. Le nom de Mustafa Kamel était connu partout et sa parole la seule écoutée.

Son influence augmenta encore après la visite du cheik Aly Youssef à Londres, en 1904. Cette visite, pendant laquelle il déclara que les Égyptiens devaient abandonner la demande de l'évacuation et tâcher d'introduire les réformes dans le pays, d'accord avec ses amis les Anglais.

Au printemps de l'année 1906, surgit l'incident de Akaba, entre la Turquie et l'Angleterre. L'Égypte manifesta nettement son attachement à l'empire ottoman dont elle fait partie intégrante. Le sultan Abdul Hamid céda cependant aux menaces de l'Angleterre qui le bluffa comme elle avait bluffé la France en 1898, lors de l'incident de Fachbda.

L'organe de Mustafa Kamel joua dans cet incident de Akaba un rôle très im-

portant et le mouvement national se dessina encore davantage contre l'occupation étrangère.

Au mois de juin de la dite année 1906 eut lieu la trop célèbre affaire de Denchawa, qui se termina par l'exécution de quatre Égyptiens et la condamnation de plusieurs autres à la flagellation et aux travaux forcés. On se rappelle que cette affaire eut pour cause la chasse des pigeons domestiques par des officiers anglais, l'opposition des villageois, leur attaque à coups de fusils par les Anglais et la mort d'un Anglais à la suite d'insolence. Ce jugement rendu par une cour spéciale produisit un tel mouvement dans l'opinion publique en Égypte et dans le Parlement anglais que sir Edouard Grey adjura les membres de la Chambre des communes de ne pas discuter cette question de crainte d'encourager les Égyptiens à la révolte. Ce fut la dernière gaffe politique de lord Cromer qui voulut ainsi se venger des Égyptiens pour leur attachement à la Turquie.

Tous ces incidents démontrèrent aux Égyptiens la nécessité de s'unir contre l'invasisseur et de demander à leur souverain des garanties constitutionnelles pour éviter le retour de pareils actes arbitraires.

Mustafa Kamel partit ensuite en Europe pour dénoncer au monde civilisé ces agissements barbares de l'Angleterre en Égypte et publia son fameux article dans le « Figaro » du 10 août 1906. Il traversa ensuite la Manche et fit plusieurs discours à Londres même et arriva à amener l'opinion anglaise contre lord Cromer, Neron de l'Égypte.

(A suivre.)

élections, de porter à la tribune de la revue le programme des divers partis, tiennent à la remerciement de tout cœur de sa magnifique hospitalité.

Les grandes enquêtes qu'elle a ouvertes en ces dernières années, soit sur la crise du régime parlementaire, soit sur la dépopulation, soit sur la situation des partis, ont eu en France et à l'étranger le plus grand retentissement et ont considérablement accru le nombre de ses lecteurs.

A la différence du journal qui ne voit que le moment présent, à la différence du livre qui ne traite qu'un sujet, la revue aborde à la fois les époques et les sujets les plus divers. Mais lorsque, comme celle-ci, elle s'ouvre largement à toute la forme de la pensée en même temps qu'elle prépare les progrès à venir, elle maintient les traditions qui sont la force et l'honneur de notre race : elle est à la fois traditionnelle et innovatrice.

Aussi, suis-je assuré de rendre le meilleur hommage qu'ils puissent mériter à vos nobles efforts et à vos conquêtes grandissantes en buvant à ce qui vous est le plus cher, à la pensée libre et à la France !

### Ballons et Aéroplanes

Sous ce titre, M. G. Besançon, directeur de l'« Aéroplane », vient de faire paraître un volume chez les éditeurs Garnier, à qui il est facile de prédire un gros succès. A l'enthousiasme un peu irraisonné des premiers jours a succédé dans le public au sujet de la conquête de l'air, un vif désir de s'instruire, une curiosité de connaître par le menu les appareils et leur fonctionnement. De nombreux ouvrages ont été publiés et bien peu répondent à ce qu'on était en droit d'en attendre. Celui de M. Besançon nous paraît réunir toutes les qualités requises. Avec lui, c'est toute l'histoire de la conquête de l'air qu'on parcourt comme dans un roman, depuis l'envolée de la première montgolfière jusqu'au vol plané des plus récents appareils. En cours de route, il initie aux détails techniques les plus complets qu'il met à la portée de tous, tout en maintenant à l'ouvrage un ton philosophique élevé. De nombreuses illustrations viennent faciliter la compréhension du texte. « Ballons et aéroplanes » sera bientôt dans toutes les bibliothèques.

### BIBLIOGRAPHIE

- SCIENTIA, revue internationale de synthèse scientifique, 4 numéros par an, de 280-300 pages chacun. Editeur pour la France : Félix Alcan, Paris. Prix de l'abonnement : 25 francs.
- Sommaire de la 3<sup>e</sup> livraison (juillet 1910)
- F. Severi : Géométries et réalité dans les sciences hypothétiques.
- A. S. Eddington : Les courants stellaires.
- O. Chwolson : Peut-on appliquer les lois de la physique à tout l'univers ?
- R. Abergg : L'affinité chimique, la valence et le système naturel des éléments.
- A. Bethé : Les idées modernes sur la nature des courants bio-électriques.
- R. Maunier : La sociologie française contemporaine.
- G. Mazzarella : L'ethnologie juridique, ses méthodes, ses résultats.
- Ch. Guignebert : Les origines chrétiennes.
- F. Enriques : Le pragmatisme.
- Revue générale de physique, par E. de Bailhache.
- Revue générale de biologie, par E. S. Russell.
- Revue générale d'économie, par A. Landry.
- Comptes rendus et communications par MM. U. Amaldi, Ch. Cavalier, O. Zur

Strassen, H. Piéron, A. Rey, C. Bresciani-Turroni, R. de la Grasserie, F. Savornian, G. Volpe, G. Bourgin, F. Enriques, L. Valli, W. Mecklenburg.

Cette revue, fondée pour contre-balancer les effets fâcheux de la spécialisation scientifique à outrance, a su gagner en trois années d'existence, grâce à la collaboration des autorités scientifiques les plus éminentes de l'Europe et de l'Amérique, la faveur de tous ceux qui s'intéressent aux questions scientifiques générales. Elle a déjà publié, en effet, des travaux de MM. Poincaré, Picard, Iannery, Borel, Boutroux, Volterra, Levi-Ta, Enriques, Zeuthen, Arrhenius, Georges Darwin, Schiaparelli, Seeliger, Lowell, Ritz, Fabry, Brunnell, Zeeman, Soddy, Ostwald, Wallerant, Lehmann, Sommerfeld, Ciamician, Bruni, Bottazzi,

Höber, Fredericq, Demoor, Boruttaw, Foà, Dionisi, Galeotti, Ebstein, Asher, Raffaele, Delage, Caullery, Rabaud, Le Dantec, Rignand, Driesch, Hartog, Russell, Wiesner, Haberlandt, Ziegler, Bohn, Piéron, Claparède, Lugaro, Janet, Rey, Pikler, Simmel, Ziehen, Cunningham, Westermarck, Kidd, Landry, Edgeworth, Pareto, Roricó, Sombart, Scialoja, Meilhet,heimer, Riccoboni, Scialoja, Meilhet, Jespersen, Philippe Sagnac, Salomon Reinach, etc.

Nous rappelons que depuis janvier 1909, Scientia joint au texte principal, portant les articles dans la langue de leurs auteurs, un Supplément avec la traduction française de tous les articles allemands, anglais et italiens. Elle est ainsi complètement accessible à quiconque connaît la seule langue française.

**Union des Métallurgistes**  
LYON, 2, Place Galléon, 2, LYON

**INSTRUMENTS de CHIRURGIE**  
MOBILIER ASEPTIQUE, ÉLECTRICITÉ MÉDICALE

Installations d'hôpitaux et de cliniques. Etudes et devis sur demande

En raison du mode d'Association et du peu de frais généraux que nous avons, il nous est permis de livrer notre marchandise à des PRIX DÉFIAUT TOUTE CONCURRENCE.

## TABLEAU DES EXAMENS

### ÉPREUVE PRATIQUE DU QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Candidats : MM. Ollé, Camo, Guilmain, Galey, Blondel, Rivier, Marc, Mathiot, Mulot, Gossweiler, Fritel, Quantin, Gabrielle, Drouet, Talpain, Nain, Naudet, Sarrazin, Birat, Buisson, Brusset, Guillaume, Vermelin, Saulnier, Achard, Maigrier.

Le lundi 27 juin, à 2 heures, sous la surveillance de M. Et. Martin (laboratoire de Médecine légale).

#### THESE

Recherches sur le chromogène urinaire et la couleur d'origine skatolique.  
Jury : MM. Florence, président ; Morel, Lépine (J.), Nogier.  
Candidat : M. Gautier.  
Le lundi 27 juin, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

### DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Morat, président ; Hugonon, Regaud.  
Candidats : MM. Soulié, Lachronique, Plontz, Guehille, Nivière, Heyraud.  
Le mardi 28 juin, à 8 heures du matin. (Salle des Thèses.)

### QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Lépine (J.), Etienne Martin.  
Candidats : MM. Ollé, Camo, Guilmain, Galey, Blondel, Rivier.  
Le mardi 28 juin, à 8 heures du matin. (Salle des Examens, n° 2.)

### ÉPREUVE PRATIQUE DE MÉDECINE OPÉRATOIRE DU TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Pollosson (M.), président ; Tixier, Patel.  
Candidats : MM. Chevreau, Barbin, Benoit-Gonin, Destre, Bernard Eug., Peyrin, Détourbet, Bergeret, Primaris, Denave, Lançon, Gillet, Edouard, Badolle (Alb.), Marrel, Gérard (N.), Clara.  
Le mardi 28 juin, à 3 heures. (Laboratoire de Médecine opératoire.)

### QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Chatin, Etienne Martin.  
Candidats : MM. Marc, Mathiot, Mulot, Gossweiler, Fritel, Quantin.

Le mardi 28 juin, à 4 heures. (Salle des Examens, n° 2.)

#### THESE

Contribution à l'étude du lipôme sous-conjonctival.  
Jury : MM. Rollet, président ; Vallas, Villard, Gayet.  
Candidat : M. Mazé.  
Le mardi 28 juin, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

#### THESE

Des propriétés antipyrétiques et analgésiques de la métabenzamidoimidocarbazine (cryogénine).  
Jury : MM. Nicolas, président ; Morel, Sambuc, Courmont (P.).  
Candidat : M. Desthieux.  
Le mardi 28 juin, à 5 heures. (Salle des Examens, n° 1.)

### ÉPREUVE OBSTÉTRICALE DU CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Branche, président ; Commandeur, Voron.  
Candidats : MM. Branche (Emm.), Clambat, Renard, Abécassis, Guibert, Collilleux, Cristini, Du Laurens de la Barre, Guyot.  
Le mercredi 29 juin, à 8 heures du matin, à la Charité. (Laboratoire de la Clinique obstétricale.)

### DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Renaut, président, Morat, Nogier.

Candidats : MM. Lhuissier, Renard, Dubrulle, Dupain, Freydtier, Cousinid.  
Le mercredi 29 juin, à 9 h. 1/2 du matin. (Salle des Examens, n° 2.)

### TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

1<sup>re</sup> partie (Oral)  
Jury : MM. Pollosson (A.), président ; Villard, Commandeur.  
Candidats : MM. Chevreau, Barbin, Benoit-Gonin, Destre, Bernard (E.), Peyrin, Détourbet.  
Le mercredi 29 juin, à 5 heures. (Salle des Examens, n° 2.)

### QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Lépine (J.), Etienne Martin.  
Candidats : MM. Gabrielle, Drouet, Talpain, Nain, Naudet, Sarrazin, Birat.  
Le mercredi 29 juin, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

### CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

1<sup>re</sup> partie  
Jury : MM. Rollet, président ; Vallas, Gayet.  
Candidats : MM. Branche (E.), Clambat, Renard, Abécassis.  
Le mercredi 29 juin, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu. (Service de M. Rollet.)

### DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Morat, président ; Cluzet, Regaud.  
Candidats : MM. Audouard, Malinier, Péguenot, Terracol, Thibault.  
Le jeudi 30 juin, à 8 heures du matin. (Salle des Thèses.)

### TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

1<sup>re</sup> partie (Oral)  
Jury : MM. Pollosson (M.), président ; Gayet, Voron.  
Candidats : MM. Bergeret, Primaris, Tordo, Denave, Jourdan, Lançon, Gillet.  
Le jeudi 30 juin, à 5 heures. (Salle des Examens, n° 2.)

### QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Florence, président ; Courmont (J.), Etienne Martin.  
Candidats : MM. Buisson, Bruchet, Guillaume, Vermelin, Saulnier, Achard, Maigrier.  
Le jeudi 30 juin, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

### CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

1<sup>re</sup> partie  
Jury : MM. Poncet, président ; Tixier, Patel.  
Candidats : MM. Guibert, Collilleux, Cristini, Du Laurens de la Barre, Guyot.  
Le jeudi 30 juin, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu. (Service de M. Poncet.)

### CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

2<sup>e</sup> partie  
Jury : MM. Pierret, président ; Weill, Chatin.  
Candidats : MM. Longuet, Landret, Maix, Russo, Barjhoux.  
Le jeudi 30 juin, à 5 heures, à la Charité. (Service de M. Weill.)

### TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

1<sup>re</sup> partie (Oral)  
Jury : MM. Rochet, président ; Villard, Commandeur.  
Candidats : MM. Edouard, Grillet, Badolle (A.), Marrel, Gérard (N.), Clara.  
Le samedi 2 juillet, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

### DIXIÈME CONCOURS LÉPINE

Association des petits fabricants et inventeurs français. Dixième concours Lépine. Jeux, jouets, articles de Paris. Inventions nouvelles, industries diverses.

Le dixième Concours Lépine aura lieu cette année le 12 août au 4 septembre 1910, au Grand Palais, dans les Champs-Élysées.

Cette manifestation tous les ans plus considérable fournit aux Inventeurs et aux Fabricants, l'occasion de faire connaître au public le produit de leur imagination, et par le Certificat de garantie remis à ceux qui en font la demande, protège les inventions en France et dans les pays unis, sans aucune frais, pendant 12 mois, avant la prise facultative du brevet définitif.

En deux ans, six cents certificats ont été délivrés.

Fondé par M. le préfet de police en 1901, le Concours s'adresse à toutes les branches de l'industrie. Il est ouvert aux artisans de toutes les professions, métaux, bois, cuir, papier, céramique, tissus, etc., etc.

Le Concours comprendra une section spéciale d'aviation et de sports aériens, avec de nombreuses attractions.

Le Comité d'organisation adresse un pressant appel à tous les Français qui, ayant créé une nouveauté, cherchent à en tirer profit, soit en vendant le modèle, soit en le lançant dans le commerce.

Le règlement du concours est adressé franco à toute personne qui en fait la demande au siège social de l'Association des Petits Fabricants et Inventeurs français, 145, rue du Temple, à Paris.

Les adhésions sont reçues jusqu'au 30 juillet, au siège social, et du 31 juillet au 6 août, au Grand Palais, où les modèles devront parvenir ou être apportés jusqu'au 10 août, 5 heures du soir, dernier délai.

LE COMITÉ D'ORGANISATION.

**IMPRIMERIE**  
**WALTENER**  
Rue Stella, 3  
**THÈSES**  
DE DROIT ET DE MÉDECINE  
VÉRITABLE CITRONNÉ BIGALOT

## EUMICTINE

**INDICATIONS : Blennorrhagie, Cystites, Néphrites, Pyélo-Néphrites, Pyuries, Bactériurie, Phosphaturie, Ammonurie, Lithiase rénale, etc., etc.**

84 capsules par jour. — Toutes pharmacies et Pharmacie du Roule, 71, avenue d'Antin, Paris. — Prix : 4 fr. 50 francs

**LIVRES**  
La LIBRAIRIE THÉOPHILE GORAUS 67, quai de l'Hôtel de Ville, LYON  
**LIVRES**  
REPOUS à toute offre d'achat ou de vente de LIVRES D'OCCASION EN TOUS GENRES

### Feuilleton du Lyon Universitaire

## Académie Française

### Réponse de M. le Marquis de Ségur (SUITE ET FIN)

C'est Halévy, n'en doutez pas, qui fait dire à Henriette dans la « Petite Marquise » : « Un homme qui se traînait à mes pieds pour obtenir une heure de ma vie !... Je lui apporte ma vie tout entière, et il n'en veut pas ! » Et n'est-elle pas signée de lui, cette phrase où l'ami de Froufrou, la baronne de Cambri, dévoile si joliment les causes et marque les limites de son honnêteté conjugale : « Je croyais avoir affaire à une femme raisonnable, à une femme comme moi... parce que moi, voyez-vous, si l'on venait me parler sérieusement d'aimer un autre homme que M. de Cambri, ce serait absolument comme si, après que j'aurais reçu cinquante coups de bâton par devoir, on venait me proposer d'en recevoir cinquante autres par plaisir. Voilà mes principes ! »

C'est encore Halévy qui, dans les ouvrages les plus gais — « la Cigale » ou « la Péricole » — sait placer à propos la touche légère de sensibilité qui, après l'explosion du rire, rafraîchit doucement la paupière d'une petite larme sans éclaircir le ride du midi. Mais son plus bel apport est cette mesure parfaite et ce tact délicat, qui disciplinent la fantaisie, tempèrent l'exubérance, retiennent les plus folles inventions au point précis où

le vaudeville se distingue de la farce, le bouffon de l'extravagant. Et c'est ainsi que, par une image ingénieuse, on a pu comparer l'œuvre des deux amis à une pendule heureusement réglée, dont Meilhac serait le ressort et Halévy le balancier.

A cette police du goût qu'Halévy exerçait avec une fermeté discrète est due sans doute la solide popularité de la plupart des pièces de la première période, ces opérettes presque classiques, d'une verve surveillée, d'une forme toujours littéraire, subversives sans malice, irrespectueuses sans apreté et satiriques sans amertume. On se souvient encore, après bientôt un demi-siècle, du formidable applaudissement qui accueillait « la Belle Hélène », « les Brigands », « la Vie parisienne », cette « Grande-Duchesse » surtout, pour laquelle, assure-t-on, les rois, avant d'arriver à Paris, retenaient une loge par dépêche, et dont la célèbre interprète se présentant un jour à l'entrée de l'exposition réservée aux têtes couronnées, n'avait qu'à décliner ses nom et qualités pour voir toutes les portes s'ouvrir, le tambour battre aux champs, le poste présenter les armes à l'impératrice souveraine du duché de Gérolstein !

Temps corrompus ! Théâtre corrupteur ! Gémissent certains moralistes, qui oublient de se demander si nous sommes assez sûrs de notre austérité pour avoir bonne grâce à médire de la légèreté de nos pères. Et sans doute, dans ces opérettes, complètes narquois et dialogues croustilleux n'épargnent guère la gravité des institutions séculaires et des vénérables principes. Mais ne peut-on soutenir qu'un peu d'irrévérence est parfois une utile épreuve pour expérimenter la force

des remparts sociaux et la solidité des dogmes ? S'il suffisait d'une plaisanterie pour mettre à bas un édifice, c'est qu'il aurait la consistance de ces ballons d'enfant qui dégonflent une piqûre d'épingle.

D'ailleurs, dans la seconde moitié de sa carrière littéraire, des œuvres d'un autre ordre allaient montrer chez Halévy, à côté du frondeur et du spirituel ironiste, le patriote et l'homme de bien. La guerre fut la première, la plus grande douleur de sa vie. Il en fut atteint à la fois dans sa santé physique et son humeur morale. Du grand bouleversement opéré dans son être, le témoignage direct est ce livre de « l'Invasion », dont vous avez si bien compris de secrète amertume et de souffrance contenue. On suit aussi la trace de cette évolution dans le ton différent de la plupart des comédies qui datent de cette période, comédies délicates où la fantaisie du sujet s'allie avec l'étude approfondie des caractères, où la gaieté se pare de grâce et se voile de mélancolie, où, sans grands mots et comme du bout des doigts, l'auteur fustige les ridicules et quelquefois les vices de ses contemporains. Faut-il citer « la Veuve », « la Petite Marquise », « l'Été de la St-Martin », « Froufrou » enfin, cette délicieuse incarnation de la Parisienne de ce temps-là, de sa petite âme capricieuse, amoureuse et sensible, capable des plus généreux élans, des plus déconcertantes folies, des plus inattendus retours ?

Mais où s'accusent surtout les traits de cette physiologie nouvelle, c'est dans les sept ou huit volumes qu'il publie coup sur coup lorsque, jugeant sa veine dramatique épuisée, il renonce à collaborer, dit adieu à la scène et se tourne vers le roman. Dans ces petits chefs-d'œuvre qui

s'appellent « l'Abbé Constantin », « Criquette », « Mariage d'amour », il verse les trésors de son âme douce et miséricordieuse aux humbles ; et sans dogmatiser l'enseigne, et il moralise sans prêcher. Il ose quelquefois plus encore, et il se lance un jour dans la satire politique et sociale. Vous avez défendu Ludovic Halévy du reproche d'avoir voulu faire, en créant la figure de Monsieur Cardinal, le procès de tout un parti. En un sens, vous avez raison, Monsieur Cardinal, homme privé, n'est représentatif d'aucun régime ni d'aucune opinion ; il n'est, hélas ! pas de parti qui ait droit de revendiquer le privilège de la vertu. Mais, en tant qu'homme public, il porte une étiquette. Nous le rencontrons tous les jours le pionnier du progrès, qui estime que « la République, c'est le mouvement, le tumulte, la fièvre », que la France doit « toujours marcher », innover sans répit et bouillonner sans trêve, l'ombrageux citoyen qui frémit de colère au passage d'une patrouille, rêve d'une année « exclusivement civile ». Et qui ne le connaît surtout, le penseur affranchi qui, dans un mouvement héroïque, se dresse sur le passage du pape et le regarde fixement dans les yeux, « d'homme à homme » ?

Une seule chose nous surprend dans cette évocation vivante, c'est le dénuement de l'histoire, les déboires du héros, son insuccès final. Pour moi, j'en fais l'aveu, je suis toujours tenté de m'apitoyer sur son compte, je me sens prêt à m'écrier : « Je vous plains, monsieur Cardinal, encore plus que je ne vous admire. Vous fûtes un précurseur, gloire auguste, mais sort funeste. Vous êtes venu trop tôt dans un monde trop jeune. Si vous aviez

parable éclat n'eût pas brillé votre fortune ! Je suis prêt de vertige quand je songe à ce qu'eût pu être la grandeur de vos destinées ! »

Cette excursion dans les régions épineuses de la politique demeure une exception dans l'œuvre d'Halévy. Par nature, il fuyait le fracas de la lutte. Quand, en pleine force de talent, il dit sa plume, il ne chercha de refuge contre l'insécurité que dans ce qui apaise, adoucit ou console, les lettres, les arts, l'amitié. Ce sage eût jusqu'au bout été un homme heureux, s'il n'eût été un homme sensible, d'une sensibilité fine et presque malade, au point, dans les dernières années, de s'opposer à la reprise de ses plus jolies comédies, par crainte d'une émotion, par frayeur d'un chagrin possible, si elles n'eussent retrouvé le succès d'autrefois. La paisible atmosphère des séances de l'Académie lui convenait mieux maintenant que l'air enfiévré des théâtres. Aussi s'y montra-t-il assidu, laborieux, faisant son devoir en conscience. Parfois, pourtant, au sortir d'une grave discussion sur les prix d'éloquence, de poésie ou de vertu, il éprouvait l'invincible besoin d'un léger détachement d'esprit. Il se rendait alors au théâtre des Variétés, s'asseyait à l'orchestre et assistait à une répétition. Les perches et figurants se demandaient entre elles : « Quel est ce monsieur si sérieux, avec une si belle barbe grise ? Et que vient-il faire par ici ? » L'une d'elles, mieux renseignée, nommait Ludovic Halévy, la gloire de la maison. Le non-volet de bouche en bouche, les curiosités s'allumaient, et, dès l'entracte, un essaim ballonné s'empressait aux côtés de l'auteur de « la Belle Hélène ». A toutes, il distribuait de

bonnes paroles, des encouragements bienveillants, et s'en allait ragaillardir, avec de la gaieté dans l'âme, vivifié d'avoir respiré comme un frais bouquet de jeunesse.

La jeunesse, le Poëma toujours. Au retour des vieillards moroses qui ne valent le passé que pour accabler le présent, il n'était jamais plus content que lorsqu'il découvrait dans la génération nouvelle une promesse de talent, une espérance d'avenir. Ne doutez pas, monsieur, qu'il ait salué de grand cœur votre essor, qu'il ait goûté vos fortes productions, qu'il se soit réjoui de vos rapides succès. Et encore, dans le séjour de la capitale, nous représentés par leurs œuvres, en tant que maître vie, j'imagine Halévy, en cette heureuse journée, s'associant sans regret à la considération qui récompense votre mérite et fécond labeur. Du haut de l'Épépyre, l'auteur de « la Vie parisienne » applaudit l'auteur de « Blanchette ». Autour de lui se pressent, sympathiques et souriantes, les figures légendaires qu'aurait son gracieux génie : la Grande-Duchesse, redaigne votre admission au corps d'état-major de la grande armée littéraire ; Froufrou, pour vous fêter, arbore sa plus pimpante toilette et son plus mirifique chapeau ; et le bon abbé Constantin, d'un geste paternel, bénit vos justes succès avec l'Académie française.

**CHOCOLAT**  
**MENIER**  
CACAO - MENIER

### TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE

Maison fondée en 1855  
**J. RUETTARD Fils**  
61, Rue de la République  
LYON

Spécialité d'uniformes pour officiers de réserve — Officiers du cadre auxiliaire, Médecins, Pharmaciens, etc.

Décorations françaises et étrangères

### AU CHEVAL BLANC

Spécialité de Linoléum pur liège et incrusté, Tapis, Moquette, Toile cirée

Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques

**BÉRARD** Maison de confiance  
La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810  
32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON  
TÉLÉPHONE 43-39

### SOMMAIRE DU NUMÉRO DU LYON UNIVERSITAIRE

Du 17 juin 1910

1. L'Education en Suisse.
2. Conférences, cours publics.
3. Herborisation publique.
4. La Science financière à la Faculté de droit.
5. Ecole dentaire de Lyon.
6. Amis de la langue française.
7. Une soirée littéraire italienne.
8. Génèse et futurisme.
9. Session d'examen.
10. Cours de vacances.
11. Conférence de l'école moderne.
12. Bibliographie.
13. Tableau des examens.
14. Feuilleton : Académie française.
15. Réponse de M. le marquis de Ségur.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Echos des Spectacles

MAYOL A L'OLYMPIA. — La direction de notre splendide music-hall estival, soucieuse de satisfaire le public, aurait cru manquer à tous ses devoirs en ne faisant pas, comme tous les ans, venir la plus grande célébrité artistique de notre époque, le populaire Mayol, qui, à chaque saison de l'Olympia, nous apporte de la nouveauté, de l'inédit, et de la haute fantaisie dans des créations, que nul autre ne saurait mieux interpréter. Donc, depuis vendredi, Mayol attire les dilettanti de la bonne chanson française qui apprécient son impeccable diction, ses gestes gracieux accentuant chaque phrase ; on ne discute plus son talent, on l'acclame toujours, et si parfois quelques sceptiques émettent des observations, ils sont bientôt gagnés par l'enthousiasme d'un public emballé. Trouverait-on parmi les n° grandes étoiles, même les plus cotées, des artistes susceptibles de tenir la scène, sans être monotones, 55 minutes consécutives ? Non ! Eh bien, chaque soir, Mayol interprète 12 à 15 de ses meilleures créations, et après chacune d'elles, c'est un triomphal succès. C'est donc une heureuse aubaine de pouvoir, pendant quelques jours, applaudir, outre le premier chanteur comique de Paris, le réputé Mayol, des attractions sensationnelles qui font du programme de l'Olympia le plus extraordinaire spectacle qu'on ne possède jamais en saison d'hiver ; aussi, pendant toute cette semaine, entendre non seulement Mayol, mais apprécier les cinq Orlac's, acrobates incomparables, le plus fort numéro de tapis paré à ce jour ; les désopilants Etrimas, barristes comiques ; les Gastons, voltigeurs de mains en mains, une troupe lyrique de valeur indiscutable et les vues du cosmo-cinéma géant. Dimanche 26 juin, grande matinée avec le célèbre Mayol. Jeudi 30, matinée à prix réduits.

Des bruits tendancieux circulent à propos de la Bodinière du cours Lafayette ; disons que le réputé théâtre-concert de l'Horloge reste toujours en son local primitif et effectuera sa réouverture en septembre, après une réfection complète de la scène et l'installation d'un rideau de fer.

CINEMA-PATHE-GROLEE. — Spectacle choisi pour les familles. Actualité et toutes les nouveautés « Pathé frères ». Orchestre symphonique. En matinée, séances d'une heure, de deux heures et demie à six heures et demie. Le soir, grande séance de huit heures et demie à onze heures.

IDEAL-CINEMA (83, rue de la République). — Toutes les actualités intéressantes, spectacle tour à tour instructif, dramatique et amusant, mais toujours moral, spécialement choisi pour les fa-

milles entièrement renouvelé tous les vendredis. Séances continues de 3 heures à 11 heures du soir. Jeudi, dimanche et fêtes, à 2 heures.

GUIGNOL DU GYMNASE. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 heures. Tous les mardis, classique.

CAVEAU PARISIEN (2, rue Stella). — Tous les soirs, le cabaretier chansonnier Henri Drollez, des Quat'z Arts de Paris ; D'Aydrag, dans son répertoire ; Muriot, pianiste accompagnateur. Poètes chansonniers lyonnais dans leurs œuvres.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE VACANCES à prix réduits (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes), pour familles d'au moins trois personnes. — Emission du 15 juin au 15 septembre. Validité jusqu'au 5 novembre 1910.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

STATIONS THERMALES DESSEVIES PAR LE RESEAU P.-L.-M. : Aix-les-Bains, Chatelguyon (Riom), Evian-les-Bains, Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Uriage (Grenoble), Royat (Clermont-Ferrand), Thonon-les-Bains, Vichy, etc. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR collectifs (de famille), 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> cl., valables 33 jours, avec faculté de prolongation, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble. Minimum de parcours simple, 150 kilomètres. Prix : les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il peut être délivré, à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et de l'Est, du Nord et de P.-L.-M., pour toutes les gares de chacun de ces réseaux.

VOYAGES A ITINERAIRES FACULTATIFS DE FRANCE EN ALGERIE, EN TUNISIE ET AUX ECHELLES DU LEVANT ET VICE-VERSA. — Carnets individuels ou collectifs, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux métropolitains, algériens et tunisiens, ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Compagnie Touache), par la Société générale de Transports mariti-

mes à vapeur ou par la Compagnie des Messageries Maritimes. Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens. Minimum de parcours sur les réseaux métropolitains : 300 kilomètres. Les parcours maritimes doivent être effectués par l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation. Validité : 90 jours ; 120 jours lorsque les carnets comprennent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries Maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément. Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours. Demander les carnets cinq jours à l'avance à la gare de départ. Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1<sup>re</sup> classe).

BILLETS D'ALLER ET RETOUR, DE VACANCES, A PRIX RÉDUITS (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes), délivrés, du 15 juin au 15 septembre, aux familles d'au moins trois personnes. Validité : jusqu'au 5 novembre 1910. Minimum de parcours simple, 150 kilomètres. — Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. — Faire la demande de billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Des billets de même nature sont délivrés de toutes gares des réseaux CARNETS D'EXCURSIONS (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cl., individuelles ou de famille), dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes. — Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à : la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie ; un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus de 0 fr. 065 en 1<sup>re</sup> classe, 0 fr. 045 en 2<sup>e</sup> classe, 0 fr. 03 en 3<sup>e</sup> classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2<sup>e</sup> carte, 10 %, 3<sup>e</sup> carte, 20 %, 4<sup>e</sup> carte, 30 %, 5<sup>e</sup> carte, 40 %, 6<sup>e</sup> carte et les suivantes, 50 %. La demande de cartes doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train ;

trois jours à l'avance dans les autres gares.

BILLETS DE VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE — La Compagnie délivre toute l'année, à la gare de Paris P.-L.-M., et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie. La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un voyage circulaire au départ de Paris : Itinéraire (81-A-2) : Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand), Cette, Nîmes, Tarascon (ou Cette, Le Cailar, St-Gilles), Marseille, Vintimille, San-Remo, Gênes, Novi, Alexandrie, Mortara (ou Voghera, Pavie), Milan, Turin, Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris. — Ce voyage peut être effectué dans le sens inverse. Prix : 1<sup>re</sup> classe, 191 fr. 50 ; 2<sup>e</sup> classe, 139 fr. 85. — Validité : 60 jours. — Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, à prix réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. du 15 mai au 1<sup>er</sup> octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après : Agay, Antibes, Baudol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, St-Cyr-la-Cadière, Saint-Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer. — Validité, 33 jours, avec faculté de prolongation. — Minimum de parcours simple, 150 kilomètres.

1<sup>o</sup> BILLETS D'ALLER ET RETOUR individuels : Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes. 2<sup>o</sup> BILLETS D'ALLER ET RETOUR collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes : Prix : La première personne paie le tarif général ; la 2<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 3<sup>e</sup> et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire. — Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

L'Annuaire de l'Université ou Livret de l'Étudiant pour l'année scolaire 1909-1910, vient de paraître. Cette brochure, publiée par le Conseil de l'Université et complètement mise à jour, contient, avec la liste du

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS

recommandés par le LYON-UNIVERSITAIRE

LIBRAIRES A. Maloin 6, Rue de la Charité, Lyon. — Grande Librairie médicale, scientifique & industrielle. Henry Georg, 36, passage de l'Hôtel Dieu, Librairie des Facultés de Lyon, reçoit toutes les nouveautés. P. Morand, 19-28 rue du Plat, Librairie, Papeterie, Imprimerie. M. Rambaud-Collet, r. Vendôme, 100, 111-113, p. c. Morend. Prix réduits. PRODUITS PHARMACEUTIQUES Les Hypophosphites du Dr Chupchill, contre la tuberculose, anémie, neurasthénie. Pharmacie Swann, rue Castiglione, 12, Paris. SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES Convolescence — Cure de Régime — Hydrothérapie

personnel enseignant de l'Université, toutes les indications qui peuvent être utiles aux étudiants : tableaux des cours, notices sur les bibliothèques, musées et laboratoires de l'Université, règlements scolaires de chaque Faculté, tarifs des droits d'études, d'exams et de diplômes, programmes des examens et concours, liste des auteurs à expliquer pour la licence ès lettres, l'agrégation des lycées et le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

UN PROGRÈS RÉEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours. Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation). Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale. Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser : A. M. H. DE LA GRANDVILLE et A. BONDIT, directeurs, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Maison spéciale pour le transport des Malades et des Blessés

A TOUTES DISTANCES Par Voiture-Ambulance Automobile Chantée à la Vapeur et du dernier perfectionnement à Roues Pneumatiques des plus confortables Jean MOUTIN LYON, 6, quai Gailleton (Près la place de la Charité) — Téléphone 28-70 — Les numéros portant le millésime de l'année précédente sont vendus UN FRANC. Le propriétaire-gérant : PAUL MALOT Imp. WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ Villa des Roses

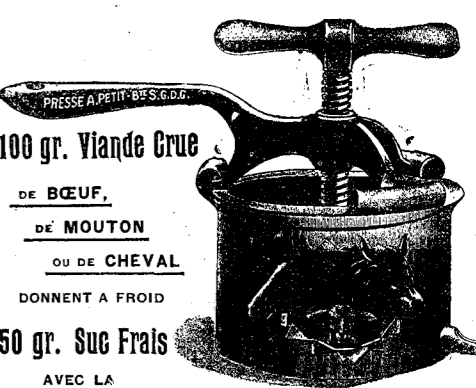
62, Route de Francheville Saint-Irénée - LYON Téléphone N° Grand Parc avec Pavillons d'isolement pour le traitement des Malades Nerveux et de la Neurasthénie. SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES Convolescence — Cure de Régime — Hydrothérapie

MEUBLEMENTS DE TOUS STYLES

Location, Réparation, Installation

Maison V<sup>o</sup> ROBIN & ses Fils

FONDÉE EN 1855 Atelier et Magasin : 38, Quai Gailleton, LYON (Ancien Quai de la Charité) Conditions spéciales pour les Étudiants et les membres de l'Université lyonnaise



100 gr. Viande Crue DE BŒUF, DE MOUTON ou de CHEVAL DONNENT A FROID 50 gr. Suc Frais AVEC LA

PRESSE A. PETIT

38, Boulevard des Brotteaux, LYON

MAISONS HENRI ESDERS A LA GRANDE FABRIQUE de PARIS 67-69, Rue de la République LYON CÔMPLÈTS D'ÉTÉ 19-25-32-38-45-55 VESTON ALPAGA NOIR ET FANTAISIE 6.90 - 8.75 - 10.75 - 14.50 COSTUMES D'ENFANTS EN COUTIL 4.90 - 5.90 - 6.90 - 9.90 Grand assortiment en Gilets Fantaisie lavables et Pantalons coutil et toile blanche ou kaki. COSTUMES TOURISTE, 19, 25, 32

ADRESSES ET JOURS DE RÉCEPTIONS Tout Lyon - Annuaire des Salons du Sud-Est pour 1910 LYON - GRENOBLE - VILLEFRANCHE VIENNE - SAINT-ÉTIENNE En Vente : RÉDACTION DU TOUT LYON Rue de la République, 45 - Téléphone : 31-79 CHEZ LES LIBRAIRES Prix 6 Fr.

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE SUC SIMON Liqueur Select Très Digestive DÉLICIEUSE A L'EAU GLACÉE

MAISON BÉNEVOLO Breveté S. G. D. G. - 15 Médailles Or J. DENEQOU, Gendre, Successeur LYON, 48, Rue de la République OPTIQUE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE Verres Isométriques INSTRUMENTS D'OPHTHALMOLOGIE MÉTÉOROLOGIE, PHYSIQUE, MATHÉMATIQUES Javelles Théâtre, Courses, Campagne. — Stéréo-Javelles à prise toutes marques Thermomètres Médicaux contrôlés par l'Etat GENOLOGIE ; Ebullicions pour l'essai des vins DENSI-MÈTRE-PÈSES pour tous liquides JOUETS SCIENTIFIQUES - LUNETTES POUR AUTOMOBILISTES

La SUPPRESSION des POMPES DE TOUS SYSTÈMES et Couverture des PUITS ouverts PAR LE DESSUS de PUITS de SÉCURITÉ ou ÉLÉVATEUR D'EAU à toutes profondeurs Les Docteurs conseillent, pour avoir toujours de l'eau saine, d'employer le Dessus de Puits de Sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose et pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais, et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre. Prix 150 fr. Paiement après satisfaction. De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité s'il ne convient pas. Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata de Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902, et mise en vigueur le 19 février 1903. S'adresser à MM. L. JONET & Cie à RAISMES (Nord) Membre de la Société d'Hygiène de France. Fondateurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes. Membre du Jury, Hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900. Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

MAISON FONDÉE EN 1700 WALTENER & C<sup>ie</sup> 3, Rue Stella, 3 ET RUE GROLÉE, 14 (Près la Place de la République) Téléphone 15-39 Maison à PARIS : 2, Place du Caire Le Matériel le plus important et entièrement neuf Propriétaires du Monteur Judiciaire, imprimeurs du Lyon Universitaire et de nombreux journaux hebdomadaires, de Sociétés savantes, des Corporations de MM. les Officiers ministériels, du XIV<sup>e</sup> Corps d'armée, etc., etc. Impressions commerciales, administratives, vélocité de luxe. Actions, obligations, titres divers, chèques imprimés en noir ou couleur avec fond de séricite. Spécialité d'affiches de tous formats. — Journaux quotidiens sur rotatives. — Revues, albums, catalogues, prospectus, etc. Thèses, Statuts, Notices, Rapports, Mémoires imprimés en quelconque langue. — Outillage spécial pour ouvrages de luxe et en simili-gravure. Publications illustrées. Spécialité d'Affiches pour MM. les Officiers ministériels RAPIDITÉ D'EXÉCUTION défilant toute concurrence

LE VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est un PUR JUS de VIANDE de BŒUF TRÈS CONCENTRÉ dont l'Utilité dans la Cuisine journalière est incontestable. SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

IMPRIMERIE WALTENER & C<sup>ie</sup> 3, Rue Stella, LYON SPÉCIALITÉ D'IMPRESSION DE THÈSES de Droit et de Médecine Téléphone 11-30

L'ENVELOPPE-TOURISTE L'ENVELOPPE-TOURISTE ILLUSTRÉE, spécialement créée pour favoriser l'essor du Tourisme en France. L'ENVELOPPE-TOURISTE est d'intérêt local dans chaque ville. Tous les Commerçants sont intéressés à répandre L'ENVELOPPE-TOURISTE qui porte au loin la réputation et les avantages que l'on trouve dans leur Ville, à l'aide d'une série de vues et de notices imprimées sur l'ENVELOPPE-TOURISTE. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'adresser à l'Imprimerie WALTENER & C<sup>ie</sup> 2, place du Caire, PARIS

LYON UNIVERSITAIRE HEBDOMADAIRE RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS et ANNONCES : Rue Stella, 3, LYON Bulletin de Souscription Je soussigné (Nom) demeurant à (Adresse) désire m'abonner pour un an au " LYON UNIVERSITAIRE ", moyennant la somme de sept francs payable à présentation de la quittance. SIGNATURE : (Nom et prénom) (Adresse) NOTA. — Frère de détacher et de retourner ce bulletin, revêtu de votre signature, à M. L'Administrateur du LYON UNIVERSITAIRE, Rue Stella, 3.

LES ANNONCES SONT REÇUES Aux Bureaux du Journal 3, rue Stella, 3, Lyon